



**HAL**  
open science

## Licence Sciences de la nature, de la terre et de l'environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la nature, de la terre et de l'environnement. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02036615

**HAL Id: hceres-02036615**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036615v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne – Aix Marseille 3

Demande n° S3LI120003147

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la nature, de la Terre et de l'environnement

## Présentation de la mention

Dans le cadre de la création d'Aix-Marseille Université, la mention Sciences de la nature, de la Terre et de l'environnement (SNTE) regroupe plusieurs formations préexistantes : les mentions Sciences de la Terre et de l'environnement (STE) qui étaient proposées par les universités d'Aix-Marseille 1, 2 et 3, ainsi que le parcours Biologie des populations et des écosystèmes de la mention Biologie de l'Université Paul Cézanne-Aix-Marseille 3. La mention SNTE a pour objectif de former des étudiants polyvalents en sciences de l'environnement au sens large, en leur offrant une formation pluridisciplinaire, incluant de la biologie, de la géologie, des mathématiques, de la physique, et de la chimie. En fonction du parcours choisi en L2 et L3, les étudiants pourront :

- soit se spécialiser dans une discipline : le parcours Biodiversité et Ecologie qui comporte essentiellement des enseignements portant sur la connaissance du vivant et des écosystèmes ; ou le parcours Terre, centré sur les sciences de la Terre.
- soit intégrer un des deux parcours pluridisciplinaires : le parcours Mer qui offre une formation couplant la biologie et la physico-chimie de l'océan ; ou le parcours Homme et milieux qui combine les enseignements autour des sciences humaines et de l'étude de la pollution.

A l'issue de la licence, les étudiants pourront soit intégrer un master environnement (Ecologie, Océanographie..) ou enseigner, soit postuler pour un métier de l'environnement (technicien supérieur ou assistant ingénieur).

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	230
Nombre d'inscrits en L2	187
Nombre d'inscrits en L3	202
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La première année de licence sera mise en place sur trois sites : Aix-Montperrin, Luminy et Saint-Charles. Les deux premiers semestres sont communs aux différents parcours et regroupent des enseignements généralistes de physique, mathématiques, biochimie, biologie cellulaire, chimie, géologie, sciences naturelles. Les enseignements des deux semestres de L1 ne sont que très peu mutualisés avec d'autres mentions du domaine, alors que cela pourrait permettre la mise en place de passerelles vers d'autres mentions relativement proches (p.e. Biologie) à la fin de la première année. La structuration des disciplines au-delà de la L1 est satisfaisante, avec une progressivité évidente, et permet de constituer des parcours très intéressants. Les différents parcours ouvriront sur un ou deux sites seulement, ce qui constitue un point positif. Les aspects méthodologiques sont très présents, à côté des bases théoriques disciplinaires. Les parcours, riches en travaux pratiques et stages, sont en adéquation avec l'objectif affiché de favoriser l'approche expérimentale et le travail en équipe. De plus, des unités d'enseignement de stage, de pré-professionnalisation, d'études de cas, une préparation aux métiers de l'enseignement et le développement des compétences additionnelles permettent de contribuer aux objectifs d'insertion professionnelle des étudiants. La mobilité internationale est encouragée en L3 et facilitée par des collaborations avec des universités étrangères via des échanges dans le cadre des programmes ERASMUS ou CREPUQ. Il est à noter qu'une convention de co-diplômation est en cours de discussion avec l'Université du Québec à Rimouski.

Le pilotage de la mention sera assuré, conjointement, par trois responsables pour la première année (un par site), et pour l'ensemble de la mention par un responsable et deux co-responsables (soit une personne par site). Il est regrettable que le dossier ne présente pas d'informations sur la mise en place d'un éventuel dispositif visant à assurer la cohérence du contenu pédagogique et des évaluations pour des unités d'enseignement présentes sur plusieurs sites (notamment pour les semestres 1 et 2, dupliqués sur trois sites, et les semestres 3 et 4 qui pourront être ouverts sur 2 sites en fonction des parcours). Ce point est d'autant plus important que les enseignants-chercheurs intervenants dans les enseignements sont issus de laboratoires de recherche éloignés géographiquement, et interagiront probablement peu en pratique, ce qui induit un risque d'« individualisation » qui doit absolument être évité.

- Points forts :

- Part importante des travaux pratiques, stages, études de cas, permettant de favoriser l'approche expérimentale, le travail en équipe et la préparation à l'insertion professionnelle.
- Encouragement à la mobilité internationale en L3, facilitée par des collaborations nombreuses avec des universités étrangères via les échanges dans le cadre des programmes ERASMUS ou CREPUQ. Convention de co-diplômation en cours de discussion avec l'Université du Québec à Rimouski.
- Pluridisciplinarité de deux des quatre parcours (Homme et milieux et Mer) en accord avec l'objectif affiché de former des étudiants polyvalents. La première année commune, ainsi que les UE communes à la mention en L2 et L3 permettent, dans une moindre mesure, d'atteindre cet objectif pour les deux autres parcours.
- Pluridisciplinarité et complémentarité de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- Pas de dispositif prévu pour assurer la cohérence des enseignements de même niveau (contenu pédagogique, évaluations) donnés sur plusieurs sites.
- Aucune information sur le devenir des étudiants ayant suivi les formations fusionnant pour former la mention SNTE (poursuites d'étude choisies, pourcentage de réussite en master, pourcentage de diplômés trouvant un emploi à la sortie de la licence, etc.).
- La compensation annuelle, laissée d'après les informations du dossier à l'appréciation du jury, n'est pas un gage de qualité.



## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Le choix de proposer cette formation sur plusieurs sites (trois en L1) doit nécessairement être assorti d'un dispositif clair assurant la cohérence, l'équivalence des contenus et des modalités d'évaluation des enseignements et des compensations.

Les données sur l'insertion professionnelle et/ou les poursuites d'étude choisies sont quasiment inexistantes dans le dossier, alors que la mention SNTE est essentiellement une recombinaison de formations pré-existantes. Il est primordial que les responsables mettent en place un dispositif de suivi des étudiants permettant de connaître, aussi précisément que possible, le devenir des étudiants : intégration en master, réussite à des concours, insertion professionnelle, nature des postes occupés.